

AUTO ECOLE BASILE
6, Rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. **Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière saura vous guider.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, **quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.** Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable) où 130 séries (avec les thématiques) vous sont proposées. Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros. Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code.

Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite.

Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après, en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

AUTO ECOLE BASILE

6, Rue de la croix fichet

22440 PLOUFRAGAN

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route, apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code (5 ans à la date du dernier permis)

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable) où 130 séries (avec les thématiques) vous sont proposées. Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros. Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code. Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite. Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

B-Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers						0	0	0
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité						0,5	0,5	0,5
						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie								
			+1					
Total général								

AUTO ECOLE BASILE
6, Rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 7 heures minimum.

Le déroulement de la formation

La formation pratique est constituée de trois phases

Une phase d'enseignement hors circulation (durée 2h) :

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

Une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (durée 4h) :

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;
- Changer de direction.

Une phase de sensibilisation aux risques (durée 1h) :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Avec le permis AM option cyclo

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

Une attestation (valable 4 mois) vous sera fournie à la fin de la formation en attendant de recevoir votre permis officiel. Il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

« B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

La formation, d'une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

- **4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.**

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

A/Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d'immatriculation, d'identification et de tare.

Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
- Le triangle de pré signalisation.

B/Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition et arrimage.

C / Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

D/Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

E/Réalisation d'exercice de maniabilité

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

• 3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- Les angles morts.
- Les changements de direction.
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- L'information et la communication avec les autres usagers.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt.
- Les trajectoires (virages, voies étroites).
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'un attelage.

Attestation

À l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation.

Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.

AUTO ECOLE BASILE
6, Rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code (5 ans à la date du dernier permis)

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable) où 130 séries (avec les thématiques) vous sont proposées. Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros. Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code. Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite. Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

B- Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Courtoisie au volant			+1					
					Total général			

AUTO ECOLE BASILE
6, Rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

AUX CATÉGORIES « C » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, cinq grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule ou ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des cinq grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code (5 ans à la date du dernier permis)

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable) où 130 séries (avec les thématiques) vous sont proposées. Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros. Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code. Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite. Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

B- Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories C1, C comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou de l'ensemble et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	X							
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie			+1					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Total général								

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

AUX CATÉGORIES « CE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, cinq grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des cinq grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code (5 ans à la date du dernier permis)

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable) où 130 séries (avec les thématiques) vous sont proposées. Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros. Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code. Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite. Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

B- Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories C1E et CE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou de l'ensemble et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	0	0	0	0	0			
Connaitre et utiliser les commandes	0	0	0	0	0			
Appréhender la route								
Prendre l'information	0	0	0	0	0			
Adapter son allure aux circonstances	0	0	0	0	0			
Appliquer la réglementation	0	0	0	0	0			
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers	0	0	0	0	0			
Partager la chaussée	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5			
Maintenir les espaces de sécurité	1	1	1	1	1			
Sous-totaux								
Courtoisie					+1			
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1			
Total général								

AUTO ECOLE BASILE
6, rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « A2 VERS A » DU PERMIS DE CONDUIRE

Le candidat doit être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans.

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes et tricycles ainsi que les quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15 kW.

Objectifs de la formation

- Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques et à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite
- Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

La formation théorique – 2 h

Plusieurs thèmes sont abordés, notamment sur les facteurs d'accidents (vitesse, produits psychoactifs). Vous serez également amenés à échanger sur vos expériences (**année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s)...**)

La formation pratique – 5h

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2h) et en circulation (3h)

La formation pratique hors circulation

Le freinage :

- Utilisation du frein avant et arrière de façon dissociée et concomitante
- Explications sur le transfert des masses
- De quelle façon s'arrêter et repartir en courbe

Les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- Mouvements et positionnements du regard, de la tête et du corps
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation

Techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine (travail du guidon, des pieds et des genoux)

La formation pratique circulation

Pour cette séquence, une seule motocyclette est utilisée.

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves.

Dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette.

Ce bilan comprend :

- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW.
- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;

AUTO ECOLE BASILE
6 rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DEROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATEGORIE « B 78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La formation en auto-école est indispensable pour vous apprendre à conduire, c'est-à-dire :

- Avoir une connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les bons comportements du conducteur
- Partager un espace avec plusieurs autres catégories d'usagers qui ont chacune des spécificités
- Adapter son comportement pour réduire le risque d'accident
- Résister aux pressions extérieures, sociales et autres pour mettre en œuvre une conduite en toute sécurité

Le déroulement de la formation

Avant de débiter votre formation, vous devez obligatoirement passer. Elle permettra de connaître votre niveau et déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaire à l'obtention de votre permis.

La formation théorique

En salle ou à la maison, via un accès internet (option), vous aurez accès à des cours et des tests de manière illimitée pendant une période de 8 mois :

- La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. L'entraînement au code pourra être suivie dans les locaux de l'auto-école avec un support média ou en présence d'un enseignant, mais également via Internet (option).
- Les cours thématiques seront effectués uniquement dans les locaux de l'auto-école, par un enseignant de la conduite.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. Le programme de formation, divisé en 4 compétences et extrait du Référentiel pour l'Education et la Mobilité Citoyenne, se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez, au travers de ce programme :

- Apprendre à manipuler un véhicule et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites
- Comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques

Avec l'arrêté du 14/10/2016 applicable depuis le 30/10/2016, le **volume minimum** est de **13 heures** pour les élèves suivant une formation limitée à la conduite des véhicules équipés d'une **boîte automatique**.

Cette nouvelle règle vaut pour l'apprentissage « classique » du permis B mais aussi anticipé (conduite accompagnée) ou supervisé.

Un candidat qui passe l'épreuve pratique du permis B sur un véhicule muni d'une boîte de vitesses automatique et qui réussit l'examen se voit délivrer un permis de conduire valable seulement pour la conduite des véhicules équipés de cette manière.

Le permis B délivré dans ces conditions porte un code restrictif 78.

Une formation de 7 heures pour passer de la boîte auto à manuelle

Les titulaires du permis B limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pourront conduire un véhicule en boîte manuelle de même catégorie et faire lever la restriction de conduite à **condition de suivre une formation**.

Pour les conducteurs de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons médicales, ainsi que les titulaires des autres catégories de permis de conduire, rien ne change. Ils restent soumis à la procédure de régularisation par l'expert pour la levée de la restriction.

Pour les personnes concernées, la formation dure **7 heures**.

Un délai de 6 mois doit s'écouler entre l'obtention du permis et le suivi de la formation.

Elle est effectuée par un enseignant de la conduite. Elle s'effectue sur un véhicule à changement de vitesses manuel, relevant de la catégorie B du permis de conduire appartenant à notre établissement.

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur. **Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est possession du titre définitif de conduite correspondant.**